

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 MARS 2022 A 20 HEURES

Réuni en session ordinaire suite à convocation du 26 février 2022.

Présents : Blandine CHRISTIAENS, Denis DEBATISSE, Philippe DUCREUX, Sylvette GAUDARD, Gilles GOUTAUDIER, Lucas LAPANDERY, Séverine PERRIN, Edwige VINCENT.

Absentes excusées : Françoise BARRET, fabienne CADORIN, Laurence HAUG, Jean-Louis LECHERE, Claude PALASSE, Pierrick PARDON.

Secrétaire de séance : Séverine PERRIN.

1- Aide exceptionnelle pour le peuple ukrainien

Le maire de Roanne a convoqué les maires des 114 communes de l'arrondissement de Roanne pour organiser l'aide susceptible d'être apportée au peuple ukrainien en proie à l'invasion des troupes russes depuis le 21 février 2022.

Les maires de l'arrondissement se sont mis d'accord pour voter une aide de 1€ par habitant. Cette enveloppe sera versée au CCAS de Roanne et servira aux réfugiés qui vont arriver sur le roannais.

La population de Saint-Haon-le-Vieux étant fixée par l'INSEE au 1^{er} janvier 2022 à 978 habitants, il est proposé au Conseil Municipal de :

- Voter une aide de 978 € pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens
- Dire que cette aide sera versée au CCAS de Roanne

2 – Questions diverses

- Edwige VINCENT présente le projet Espace sans Tabac porté par la Ligue contre le cancer. Des espaces non fumeurs sont prévus avec panneaux indicatifs et la mise en place fera l'objet d'une manifestation à laquelle sera conviée la presse.
- Cantine : il est prévu une matinée de formation à l'intention des agents et des élus le souhaitant le mardi 19 avril de 9h à 11h30 à la MFR des Athiauds.
- L'association « Rénovons l'église de Saint-Haon-le-Vieux » a remporté le 1^{er} prix de la Mise à l'Honneur des Associations 2022 organisée par le Crédit Agricole d'une dotation de 700 €.

Séance levée à 22h30.

Prochaine réunion du conseil municipal : jeudi 7 avril à 20 heures.